

RD-CONGO



# LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 3624 - VENDREDI 22 NOVEMBRE 2019

NORD-KIVU

## La ville de Beni de nouveau ensanglantée



Une manifestation contre les violences à Beni

Hier aux petites heures, sept civils ont été tués à l'arme blanche dans la ville de Beni, dans la province du Nord-Kivu. Un acte attribué aux rebelles ougandais de l'ADF réputés dans ce genre d'attaques meurtrières qui procèdent d'un mode opératoire bien connu. Cela fait près de cinq ans que perdure cette situation au point de faire passer la violence récurrente pour le lot quotidien d'une population locale qui ne sait plus à quel saint se vouer. Dans la journée d'hier, la population est descendue dans la rue pour manifester contre cette recrudescence de la violence perpétrée au vu et au su des éléments des Fardc, de la police et de la Monusco.

Page 4

### EVÉNEMENT

Le Salon africain de la bande dessinée et de l'autre muzik s'annonce mémorable



Le Sabdam va faire de Kinshasa la plaque tournante de la BD africaine

La première édition de cette rencontre organisée par l'Atelier de

création et initiation à l'art (Acria), tenue pour une première dans le genre en Afrique, a l'ambition de faire de Kinshasa la capitale de la bande dessinée africaine, du 12 au 14 décembre, au nouveau Musée.

La musique et le dessin sont les deux passions de l'initiateur de l'Acria, le dessinateur Barly Baruti, qui entend les mettre ensemble et les partager avec les Kinois lors du Sabdam (Salon africain de la bande dessinée et de l'autre muzik). Il se montre très enthousiaste quant à la tenue de cet événement qu'il espère rendre mémorable.

Page 4

### TENSION FCC-CACH

L'UDPS prend fait et cause pour Jean-Marc Kabund



Jean Marc Kabund lors d'une matinée politique de l'UDPS

Le président intérimaire de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS) est toujours dans le viseur des cadres du Front commun pour le Congo (FCC) qui ne sont pas prêts à lui pardonner son escalade verbale lors de la journée spéciale de la base, célébrée le 12 novembre, au siège de son

parti à Limete. Afin de le dédouaner de la croisade amorcée contre lui par le FCC à la suite de ses propos jugés outrageants à l'endroit de Joseph Kabila pour lesquels il lui a été demandé des excuses publiques, l'UDPS a pris la défense de son président.

Dans un communiqué publié

le 20 novembre, le parti présidentiel dénonce ce qu'il qualifie de « manipulation » tendant à attribuer à Jean-Marc Kabund des « propos mensongers et outranciers » qu'il n'a jamais tenus « dans l'ignoble but de perturber le fonctionnement de la coalition FCC-Cach ».

Page 2

### DOSSIER MESCHAK ELIA

Des zones d'ombre dans la décision de la Fécofa

La Fédération congolaise de football association (Fécofa) vient de suspendre le joueur Meschak Elia pour douze mois, « avec interdiction d'accès aux installations sportives, et extension aux équipes nationales de la République démocratique du Congo, à la Confédération africaine de football et à la Fédération internationale de football association ».

Selon la Fécofa, l'ancien joueur du TP Mazembe a usé de faux en écriture. « L'âge contenu dans son nouveau passeport est un faux en écriture », soutient la Fécofa. Et d'ajouter que le joueur s'est rendu coupable de faux dans les titres, fait prévu et réprimé par l'article 52 du Code disciplinaire de la fédération.

Page 5

## ÉDITORIAL

## Observatoires

Plus les jours passent, plus les tensions sociales se renforcent sur les cinq continents. De Hong-Kong à La Paz ou Mexico en passant par Téhéran, Alger, Barcelone, Johannesburg, Londres, Beyrouth, Paris et autres grandes cités, les manifestations se multiplient sur toute l'étendue de la planète qui réunissent jeunes et moins jeunes, actifs et retraités, hommes et femmes pour réclamer une amélioration de leur sort personnel et collectif. Si bien que nous assistons à une sorte de révolte planétaire aux contours encore flous dont il est difficile de dire aujourd'hui ce qu'il sortira demain, mais qui pose d'ores et déjà un problème global qu'il faudra résoudre rapidement d'une façon ou d'une autre.

Si nous évoquons ici cette question, c'est que tôt ou tard, les pays comme le nôtre se trouveront confrontés eux aussi à de semblables tensions et que, par conséquent, ils doivent anticiper sans plus attendre les effets du mouvement planétaire qui se dessine. Le monde très ouvert dans lequel nous vivons aujourd'hui et au sein duquel les réseaux sociaux occupent une place croissante imposera, en effet, aux États et aux gouvernements de se montrer beaucoup plus vigilants, beaucoup plus attentifs, beaucoup plus à l'écoute qu'ils ne l'ont été jusqu'à présent. Si, du moins, ils veulent éviter des crises à répétition dont l'ampleur dépassera celle des révolutions passées et qui risquent de leur coûter très, très cher.

D'où cette idée qui fait son chemin un peu partout dans le monde, selon laquelle les nations modernes doivent se doter d'observatoires sociaux qui leur permettront d'anticiper les tensions de toute nature qui ne peuvent que se multiplier dans le proche avenir. Des observatoires qui ne se contenteront pas de compiler de façon technocratique les chiffres, les statistiques, les données diverses que rassemblent les administrations, les institutions publiques, les associations privées, mais qui se pencheront sur les dures réalités de la vie de tous les jours et dont les conclusions permettront de définir des politiques sociales mieux adaptées au nouveau monde dans lequel nous pénétrons.

S'il est, chez nous au Congo, une conclusion sur laquelle devrait déboucher le dialogue national en préparation, c'est bien celle-là, du moins le croyons-nous.

*Le Courrier de Kinshasa*

## TENSION FCC-CACH

## L'UDPS prend fait et cause pour Jean-Marc Kabund

**Le président intérimaire de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS) est toujours dans le viseur des cadres du Front commun pour le Congo (FCC), qui ne sont pas prêts à lui pardonner son escalade verbale lors de la journée spéciale de la base, célébrée le 12 novembre, au siège de son parti.**

Les lignes n'ont pas assez bougé au sein de la coalition au pouvoir où les deux partenaires, le FCC et le Cap pour le changement (Cach), continuent d'entretenir une méfiance réciproque, nonobstant les appels à la raison lancés par leurs principaux leaders, Joseph Kabila et Félix Tshisekedi. Le président intérimaire de l'UDPS, Jean Marc Kabund, est toujours dans le viseur des cadres du FCC qui ne sont pas prêts à lui pardonner son escalade verbale, le 12 novembre, au siège de son parti. L'intéressé, de surcroît deuxième vice-président de l'Assemblée nationale du fait de la coalition, n'a pas eu sa langue dans la poche à cette occasion, excédé par le comportement barbare des militants du Parti du peuple pour la reconstruction et la démocratie qui avaient brûlé récemment l'effigie du chef de l'Etat, Félix Tshisekedi, à Kolwezi. Bien que cela ait été la conséquence de l'acte posé en liminaire par les combattants de l'UDPS, dans des circonstances quasi similaires, Jean Marc Kabund s'en est pris vertement sur un ton menaçant au FCC et à ses responsables. Il a affiché son intention d'en finir avec le FCC qui, d'après lui, ne saurait tenir devant la fougue des militants de l'UDPS s'il leur en donnait le mot d'ordre. D'où la mise en garde faite à l'endroit des cadres de ce regroupement



Jean Marc Kabund

politique proche de l'ancien président de la République, tout en leur rappelant que Jacob Zuma, l'ex-président sud-africain, est aujourd'hui sous poursuites judiciaires après son passage à la tête de la nation arc-en ciel. Un message facilement décodé par le FCC qui, d'ores et déjà, prête à l'actuel leadership national l'intention d'enclencher une procédure judiciaire à l'encontre de son autorité morale qu'il continue, par ailleurs, de défendre le « bilan élogieux ». Des propos jugés irrévérencieux et outrageants à l'endroit de l'ancien chef de l'Etat pour lesquels la direction du FCC a demandé des excuses publiques du président par intérim de l'UDPS. Face à l'arrogance de l'incriminé qui tarde à s'exécuter, le FCC en a appelé à sa destitution pure et simple de son poste de premier-vice président de l'Assemblée nationale. Redoutant la tournure prise par les événements, la direction de l'UDPS est montée au créneau pour défendre son président. Dans un communiqué publié le 20 novembre, le parti présidentiel a dénoncé, de la manière la plus rigoureuse,

ce qu'il qualifie de « manipulation » tendant à attribuer à Jean-Marc Kabund des « propos mensongers et outranciers » qu'il n'a jamais tenus, « dans l'ignoble but de perturber le fonctionnement de la coalition FCC-Cach ». Dans ce texte, le secrétaire général de l'UDPS met quiconque au défi d'apporter la moindre preuve vidéo ou sonore attestant l'authenticité de ces allégations faussement attribuées à Jean Marc Kabund. Et d'ajouter que ce dernier intervenait en sa qualité de président intérimaire de l'UDPS et non sous sa casquette de deuxième vice-président de l'Assemblée nationale. Les derniers paragraphes du communiqué sont on ne peut plus conciliants, exprimant tout l'intérêt pour l'UDPS à continuer d'œuvrer dans le cadre de la coalition : « l'UDPS/Tshisekedi rappelle son engagement et sa bonne foi dans la coalition, pour la promotion de l'intérêt général de la population et renouvelle sa détermination à travailler avec tous les partenaires de la coalition FCC-Cach, pour la stabilité et la réussite des institutions de la République ».

*Alain Diasso*

## LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : [www.brazzaville-adiac.com](http://www.brazzaville-adiac.com)

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

## Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo  
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara  
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

**Rédacteur en chef :** Guy-Gervais Kitina,  
**Rédacteurs en chef délégués :**  
Roger Ngombé, Christian Brice Eliou  
**Service Société :** Rominique Nerplat  
Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé,  
Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
**Service Politique :** Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Jean Kodila  
**Service Économie :** Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mbooussa Gassia

**Service International :** Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys  
**Service Culture et arts :** Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika  
**Service Sport :** James Golden Eloué (chef de service)

## LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Quentin Loubou (Coordination), Durly Emilia Gankama

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki,  
Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Commercial : Mélaïne Eta  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikomat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).  
Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali-Coordonnateur : Alain Diasso  
Économie : Laurent Essolomwa,  
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi  
Culture : Nioni Masela  
Sports : Martin Enyimo  
Comptabilité et administration : Lukombo  
Caisse : Blandine Kapinga  
Distribution et vente : Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port -

Immeuble Forescom commune de Kinshasa  
Gombé/Kinshasa - RDC -  
Tél. (+243) 015 166 200

## MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)  
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,  
Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

## INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle  
Adjoint à la direction : Christian Balende  
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,  
Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

## ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault  
Secrétariat : Armelle Mounzeo  
Chef de service : Abira Kiobi  
Suivi des fournisseurs :  
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso  
Personnel et paie :  
Stocks : Arcade Bikondi  
Caisse principale : Sorrelle Oba

## PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga  
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna  
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré  
Administration des ventes : Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama  
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto  
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima  
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani  
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé Ngono

## TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

## INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila  
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi  
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo  
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

## DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse  
Assistante : Marlaine Angombo

## IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo  
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi  
Gestion des stocks : Elvy Bombete  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 05 629 1317  
eMail : [imp-bc@adiac-congo.com](mailto:imp-bc@adiac-congo.com)

## INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate  
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

## LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

## GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.  
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
[www.lesdepêchesdebrazzaville.com](http://www.lesdepêchesdebrazzaville.com)  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo  
Tél. : 06 700 09 00  
Email : [regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr](mailto:regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr)  
Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

## FINANCES

## Le budget 2020 adopté à l'Assemblée nationale

**Le texte doit encore être toiletté par la commission économique-financière et transmis au Sénat pour une seconde lecture, avant sa promulgation par le chef de l'État.**

Dix milliards de dollars, telle est la hauteur du budget de l'Etat pour l'exercice 2020, soumis récemment à l'examen des députés nationaux qui, après un débat houleux dans l'hémicycle, ont fini par l'adopter le 20 novembre. Cette étape franchie, il reste maintenant le toilettage du document par la commission économique et financière de la chambre basse du parlement puis sa transmission au Sénat pour une seconde lecture avant, sa promulgation par le chef de l'Etat.

Comme à l'accoutumée, ce projet de budget n'aura pas échappé à la critique parlementaire, vu qu'il a été relevé à dix milliards de dollars sur des prévisions initiales de sept milliards. Une situation qui laisse perplexes nombre des députés, particulièrement de l'opposition, qui s'interrogent déjà sur la capacité de mobilisation des recettes internes et même externes, avec cinq cents millions seulement d'appui budgétaire de la Banque mondiale et un milliard d'investissements promis, mais non détaillé.

Dans un contexte socioéco-

nomique où la corruption et l'impunité continuent de s'ériger en mode de gouvernance, un tel objectif passe pour une vue chimérique dans la tête de nombreux députés, d'autant plus que l'ambition affichée reste unique en son genre. « *On ne nous dit pas dans ce budget quel est l'apport des partenaires et quelle est la mobilisation des recettes internes* », a déploré le député Daniel Safu, qui considère ces prévisions budgétaires comme un saut vers l'inconnue que veut effectuer le gouvernement.

A l'opposé, d'autres députés ont non seulement loué l'initiative du chef de l'Etat d'avoir ajouté trois milliards supplémentaires au projet initial de sept milliards de dollars, mais aussi soutenu le fait qu'il constitue un début de solution aux problèmes du pays. Ils estiment que le pays étant en pleines réformes, ce niveau de budget permettra de les appliquer, particulièrement dans le domaine des finances, de sorte que l'Etat puisse réellement recouvrer, en interne, les ressources qui lui sont dues.

**Alain Diasso**

## DROITS HUMAINS

## Encourager les enfants à connaître leurs droits

**En marge de la Journée mondiale de l'enfance, Jean Potien Tshibamba, coordonnateur du Réseau des encadreurs pour l'initiation et la participation des enfants (Reipe), a indiqué, lors d'une émission consacrée aux droits de l'enfant organisée pour la circonstance par le Réseau des journalistes amis de l'enfant en partenariat avec l'Unicef, que la participation des enfants à cet événement leur donne la capacité d'affronter le monde sans complexe et de développer le sens de l'auto-prise en charge.**

Potien Tshibamba a signifié que les enfants sont identifiés dans leur structure d'encadrement et partagent des informations. Ils élaborent aussi des plans d'actions par rapport à ce qu'ils connaissent comme droits et besoins en menant un plaidoyer pour que les mesures favorables à eux soient prises. « *Grâce aux appuis des partenaires, nous avons formé les enfants aveugles, les enfants vivant avec albinisme. Tous ces enfants sont aujourd'hui en mesure de défendre leurs droits. La tâche est énorme et la visibilité sera parfaite* », a-t-il fait savoir. Le coordonnateur du Reipe a précisé, par ailleurs, qu'il est clairement défini dans la Convention relative aux droits de l'enfant (CDE) que la scolarisation des enfants est gratuite au niveau de l'enseignement de base. Mais la République démocra-

tique du Congo (RDC), a-t-il fait remarquer, a mis seize ans avant de la couler sous forme de loi, c'est-à-dire de 1990 à 2006. « *Et aujourd'hui, on a mis seize ans pour avoir une première application plus ou moins de cette gratuité. C'est pour dire que la responsabilité n'incombe pas aux enfants mais à ceux qui ont pris les engagements* », indiquant que les enfants sont dans une société où ils ne peuvent pas lever le doigt contre les parents. « *Nous ne votons pas les lois pour que les enfants deviennent des rebelles contre les parents. Mais nous essayons de développer un dialogue pour que les parents comprennent qu'ils ont un devoir de redevabilité. Il y a une dette résiduelle dès qu'on fait un enfant* », a-t-il argumenté.

Réagissant à leur tour, les enfants reporters ont affirmé qu'à

leur niveau, ils essaient de parler à leurs amis de l'importance de connaître certaines dispositions contenues dans la CDE.

« On mène des plaidoyers et on effectue des descentes sur le terrain pour parler aux autres enfants des droits qui leur sont reconnus et on le fait régulièrement, conformément à notre plan d'action », a laissé entendre Abigaël Mwabe.

« *Je le fais à deux niveaux. Je passe mon temps à parler aux autres enfants en leur montrant qu'est-ce que les droits des enfants et par la suite, je les invite à suivre des émissions qui parlent des droits de l'enfant et à regarder comment un enfant se bat pour faire valoir ses droits* », a renchéri Elie Otepa. Rappelons que le 27 septembre 1990, soit moins d'un an après son adoption par l'Assemblée générale des Nations unies, la RDC ratifiait la CDE et s'engageait ainsi à assurer aux enfants vivant sur son territoire la jouissance de leurs droits, progressivement et sur la base de l'égalité des chances.

**Blandine Lusimana**

## EDUCATION

## Les enfants plaident pour des enseignements de qualité

**Les enfants congolais, représentés par les enfants reporters, ont, au cours de la célébration officielle de la Journée mondiale de l'enfance, le 20 novembre dans l'enceinte de l'Athénée de la Gombe, à Kinshasa, interpellé les autorités présentes à cette cérémonie de leur assurer une éducation requise.**

S'adressant aux décideurs et partenaires, les enfants reporters ont plaidé pour que tous les enfants aient des matériels scolaires, de nombreuses écoles équipées pouvant accueillir toute catégorie d'enfants, quelle que soit leur condition physique. Aussi ont-ils recommandé la mise en place d'un programme d'éducation révisé et adapté aux nouvelles technologies et méthodes d'enseignement. Ils ont, en outre, insisté sur leur formation par des enseignants ayant l'aptitude requise. « *Si vous prenez toutes ces mesures, non seulement les enfants vont vous remercier mais ils seront les acteurs d'un Congo meilleur où il fait beau vivre* », a signifié Astrid Gbenu, enfant reporter et élève au lycée Shaumba. A son tour, la ministre d'Etat, ministre du Genre, famille et



Les enfants posant avec la ministre du Genre, famille et enfant et le représentant de l'Unicef en RDC

enfant, Béatrice Lomeya, a rappelé qu'en adhérant à la Convention relative aux droits de l'enfant, en 1989, et en la ratifiant le 22 août 1990 et la publiant au Journal officiel en 1999, la République démocratique du Congo (RDC) s'est inscrite dans une dynamique qui veut que l'enfant soit non seulement un objet de droit mais aussi un sujet de droit.

En conséquence, a-t-elle fait remarquer, la RDC a modifié sa législation nationale avec ses engagements internationaux, se dotant d'une loi portant protection de l'enfant en 2009. En cette année 2019 qui voit le monde entier célébrer le trentième anniversaire de l'adoption de la Convention

internationale des droits de l'enfant, a-t-elle dit, l'évaluation du parcours effectué depuis révèle qu'il reste encore des défis. « *Mon ministère ayant reçu comme mission de coordonner les actions de plaidoyer pour la promotion de la protection des droits de l'enfant, j'émet le vœu de voir plusieurs de mes collègues accorder la célérité aux mesures et aux actions qui touchent les enfants à l'image du président de la République, Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo, qui par sa vision d'un Congo qui prépare valablement la relève, a donné toutes les orientations nécessaires au gouvernement piloté par le Premier ministre, Sylvestre Ilunga Ilunkamba, pour que la gratuité de*

l'enseignement de base soit effective dans notre pays », a déclaré la patronne du Genre, avant d'ajouter que cette action salvatrice a amené tous les enfants congolais à le désigner comme champion des droits des enfants.

La ministre d'Etat a, par ailleurs, indiqué que le taux de fréquentation scolaire dans les écoles primaires démontre que les progrès ont été accomplis, particulièrement dans le domaine de la scolarisation et la réduction des écarts entre filles et garçons. Cependant, a-t-elle nuancer, il reste à relever le défi du nombre insuffisant des infrastructures, le délabrement de celles qui existent, l'éloignement des lieux d'habitation qui ne facilite pas l'accès de tous à l'enseignement. « *Le gouvernement s'emploie à prendre toutes les dispositions nécessaires pour encadrer ces mesures afin que la prise en charge de cette gratuité soit complète* », a-t-elle assuré.

De son côté, le représentant de l'Unicef, Edouard Beigbeder, a précisé que la Convention relative aux droits de l'enfant est le premier code en la matière juridique-

ment contraignant. Adopté par l'Assemblée générale de l'ONU, le 20 novembre 1989, ce traité de droit de l'homme est à ce jour le plus largement ratifié de l'histoire.

A l'occasion de cette célébration, a-t-il souligné, sa mise en œuvre en RDC se trouve aujourd'hui aux croisées des chemins, entre son passé illustre et son potentiel futur. Il a saisi cette occasion pour féliciter et remercier tous ces héros aujourd'hui dans l'ombre qui, par leurs actions et mesures, ont grandement contribué à la promotion des droits de l'enfant dans ce pays.

« Cette journée est l'occasion de rappeler l'importance d'accroître notre engagement en améliorant la situation des enfants dans le pays en général et plus particulièrement celle des enfants les plus vulnérables », a-t-il souhaité.

Notons que la cérémonie a été marquée par la remise du diplôme d'honneur au chef de l'Etat, représenté par la ministre d'Etat, ministre du Genre, famille et enfants, par les enfants pour son action en faveur de la gratuité de l'enseignement de base.

**B.L.**

## NORD-KIVU

# La ville de Beni de nouveau ensanglantée

**Le 21 novembre aux petites heures, sept civils ont été tués à l'arme blanche dans la localité. Un acte attribué aux rebelles ougandais de l'ADF, réputés dans ce genre d'attaques meurtrières qui procèdent d'un mode opératoire bien connu.**

Cela fait près de cinq ans que perdure la situation au point de faire passer la violence récurrente pour le lot quotidien d'une population locale qui ne sait plus à quel saint se vouer. Dans la journée d'hier, la population est descendue dans la rue pour manifester contre cette recrudescence de la violence perpétrée au vu et au su des éléments des Fardc, de la police et de la Monusco. Des groupes de jeunes ont érigé des barricades dans certaines rues et avenues de la ville, perturbant le trafic sur plusieurs tronçons. La quasi-totalité des activités est restée paralysée dans un scénario d'une ville-morte spontanée, sans aucun mot d'ordre. Pour la population locale, cette manifestation était une façon pour



elle d'interpeller les autorités afin d'enrayer la spirale de la violence et mettre un terme aux crimes de masse et à la souffrance énorme qui frappe la population de l'est de la République démocratique du Congo (RDC), dont particulièrement celle de Beni. De leur côté, les élèves et étudiants, les ressortissants d'Oicha et environs (Beni), ainsi que les militants du mou-

vement citoyen Lutte pour le changement ont improvisé une marche avec pour point de chute, la mairie. Un mémorandum a été déposé assorti de plusieurs recommandations avec, à la clé, un plaidoyer en faveur des actions concrètes visant à stopper les violences dans la région de Beni. « [Nous] demandons au président de la République : de bien payer les militaires en-

Une manifestation contre les violences à Beni gagés au front dans la zone sinistrée, de changer le chef d'état-major de l'armée et de relever tous les anciens officiers dans le territoire de Beni, de constituer une commission d'enquête indépendante et neutre, de déclarer la zone de Beni sinistrée et l'exonérer de tout paiement de taxes, d'impôts, afin de soulager tant soit peu la population de cette

partie du pays », ont, entre autres, exigé les manifestants. A la Monusco, ils lui ont demandé de s'attaquer sérieusement à la question de Beni et de fournir des explications claires sur les rumeurs faisant état de son implication dans le massacre des civils.

Réagissant à ce énième massacre des civils à Beni, le Prix Nobel de paix, Dr Denis Mukwege, a déploré l'indifférence des autorités sur ce qui s'y passe et proposé le déploiement d'une opération inspirée militaire, limitée dans le temps et dans l'espace à l'image de l'opération Armistice d'heureuse mémoire. « L'indifférence doit s'arrêter. Il faut des actions concrètes pour arrêter ces crimes de guerre et ces crimes contre l'humanité qui se commettent dans cette région comme des faits divers, malgré la présence de l'armée congolaise et de la Monusco. Nous ne pouvons continuer à observer l'insupportable sans réagir », a-t-il noté, dans un communiqué publié le même jour.

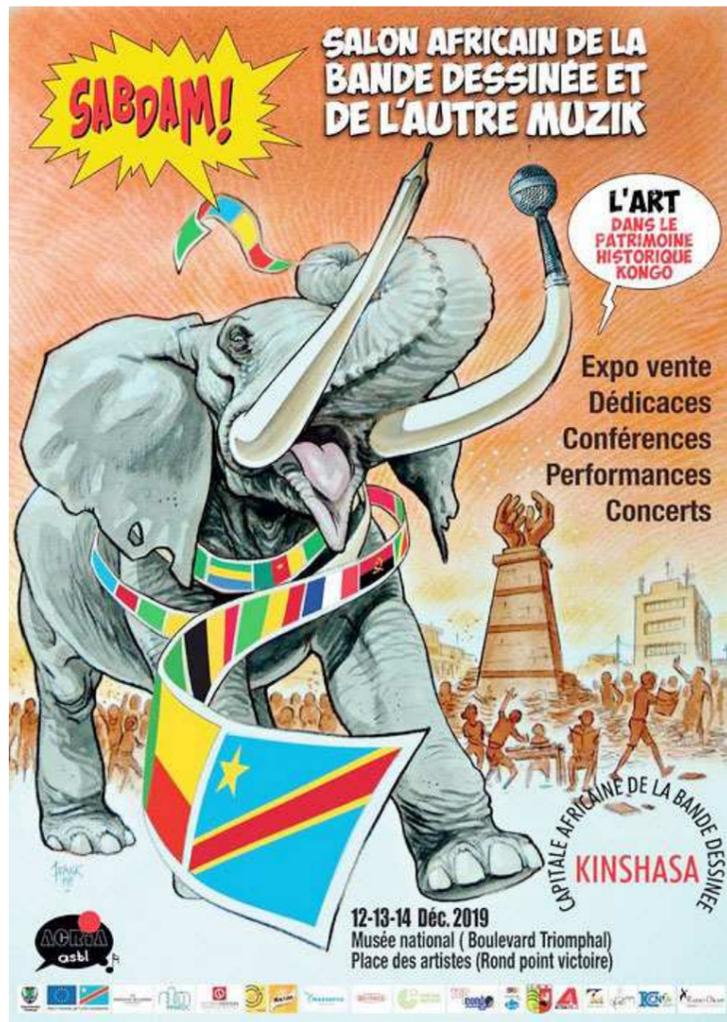
**Alain Diasso**

## ÉVÈNEMENT

## Le Salon africain de la bande dessinée et de l'autre muzik s'annonce mémorable

**La première édition de la rencontre organisée par l'Atelier de création et initiation à l'art (Acria), tenue pour une première dans le genre en Afrique, a l'ambition de faire de Kinshasa la capitale de la bande dessinée africaine, du 12 au 14 décembre, au nouveau Musée de Kinshasa.**

La musique et le dessin sont les deux passions de l'initiateur de l'Acria, le dessinateur Barly Baruti, qui entend les mettre ensemble et les partager avec les Kinois lors du Sabdam (Salon africain de la bande dessinée et de l'autre muzik). Rencontré par le Courrier de Kinshasa en Belgique où il finalise les derniers contacts avant de rejoindre l'ensemble de son équipe à Kinshasa, il s'est montré très enthousiaste quant à la tenue de l'événement que l'Acria espère rendre mémorable. « Ce qui va se passer à Kinshasa, en décembre, va rester dans les annales. Nous allons déclarer Kinshasa capitale de la bande dessinée, à l'instar de Ouagadougou qui l'est pour le cinéma, Abidjan pour les arts vivants », a déclaré Barly Baruti.



Le Sabdam va faire de Kinshasa la plaque tournante de la BD africaine

Pour le dessinateur, ce n'est pas prétentieux que d'accorder ce statut à la ville la plus réputée de la République

démocratique du Congo. Il est d'avis que c'est bien un mérite qui doit être reconnu à Kinshasa et le Sabdam ne

fait qu'y insister, le rappeler. « Il suffit d'observer la réalité telle qu'elle est, voir les choses telles qu'elles sont : la bande dessinée est une tradition qui existe depuis très longtemps au Congo », nous a-t-il confié. Et de préciser : « Elle a existé bien avant Mongo Cissé. Et, les premiers albums africains connus, il y en a eu beaucoup, sont congolais. Les revues sur la bande dessinée étaient congolaises, notamment « Jeunes pour jeunes » ».

Par ailleurs, à propos de l'univers de la bande dessinée (BD) actuelle, Barly Baruti renchérit : « Aujourd'hui, partout où se tiennent des concours de bandes dessinées africaines, les Congolais de Kinshasa figurent toujours parmi les six premiers. Du reste, s'il faut considérer le nombre de dessinateurs issus de l'Afrique noire en Europe, la grande majorité vient de la RDC, notamment Pat Masioni, Pat Mombili, Serge Diatantu, etc. Et même à partir de Kinshasa, on trouve ceux qui défendent les couleurs du pays au niveau international tels Thembo Kash, Kizito, Hallain Paluku, etc. Tous ceux-ci et bien d'autres encore sont la preuve que la bande dessi-

née congolaise a du bon ». En outre, il sied de rappeler que le dessinateur lui-même, comme il l'a souligné, a contribué d'une certaine manière au rayonnement de la BD africaine dans le monde. « Avec l'Acria, j'ai réalisé des stages partout en Afrique. Et, aujourd'hui, beaucoup d'auteurs africains reconnus sont passés par Kinshasa, le Congo, autant que cela s'est produit pour la musique aussi autrefois », a martelé l'auteur de « La voiture c'est l'aventure ».

Ainsi, pour Barly Baruti, « Le Congo peut se targuer d'avoir fait figure de pionnier en matière de bande dessinée et personne ne va nous contredire ». Et d'ajouter : « Pour l'instant, la RDC est le fer de lance de toute l'Afrique. A un moment donné, les choses ont bougé très fort du côté de Madagascar puis vient le Cameroun et ensuite la Côte d'Ivoire. C'est ainsi qu'il faut considérer les choses. Ce n'est pas trop prétentieux que de l'affirmer car c'est la réalité. Et, d'ici quelque temps, Kinshasa va devenir la plaque tournante de la BD africaine, c'est très clair ».

**Nioni Masela**

## DOSSIER MESCHAK ELIA

## Des zones d'ombre dans la décision de la Fécofa

La sanction infligée par la Fédération congolaise de football association (Fécofa) à l'attaquant Meschak Elia, sur une plainte du TP Mazembe, suscite la curiosité, au regard de certaines zones d'ombre. Pour avoir refusé de signer au RC Anderlecht de Belgique, le joueur écope de douze mois de suspension.



Meschak Elia

La Fécofa vient de suspendre Meschak Elia pour douze mois, « avec interdiction d'accès aux installations sportives, et extension aux équipes nationales de la République démocratique du Congo, à la Confédération africaine de football (CAF) et à la Fédération internationale de football association (Fifa) ». Selon elle, l'« ancien » joueur du TP Mazembe de Lubumbashi a usé de faux en écriture. « L'âge contenu dans le nouveau passeport de Meschak Elia Lina est un faux en écriture », soutient l'instance faïtière du football congolais. Et d'ajouter que le joueur s'est rendu coupable de « faux dans les titres, fait prévu et réprimé par l'article 52 du Code disciplinaire de la fédération (CDF), atteinte à l'honneur du Tout Puissant Mazembe, complicité d'une rupture contractuelle avec son club, en violation manifeste de la réglementation de la Fifa, par l'acceptation des avantages induits dans le cadre des accords conclus avec le club de Young Boys ». La Fécofa s'est donc fondée sur les articles 52 et 49 du CDF et l'article 53 du CDC pour prononcer sa sentence.

En fait, cette décision découle de la plainte déposée contre

Meschak Elia par le Tout Puissant Mazembe. D'après un communiqué du club dirigé par Moïse Katumbi Chapwe et managé par Frédéric Kitengie Kikumba, « Meschak Elia, incité par des agents véreux, s'est retrouvé en Suisse, a demandé l'asile politique avant de forcer les portes de Young Boys par des procédés malhonnêtes : établissement d'un faux passeport dont l'année de naissance est 1997, susceptible de faire accréditer la thèse de sa minorité au moment de la signature de son premier contrat avec pour finalité de le faire annuler suite à son incapacité de contracter à la date précitée ; incitation à violer ses obligations contractuelles avec le TPM, accusation diffamatoires contre le TPM et son président ; complicité d'une rupture contractuelle avec son club, en violation ma-

nifeste de la réglementation de la Fifa, par l'acceptation des avantages induits dans le cadre des accords conclus avec le club de Young Boys ».

Mais au lendemain de cette longue suspension du joueur, l'on note cependant certaines zones d'ombre autour de cette décision qui s'apparenterait à un acharnement. Ne serait-ce pas la logique de la loi du plus fort ? De prime abord, l'on noterait que le joueur n'a pas été entendu afin de présenter ses moyens de défense. Qu'à cela ne tienne, tout est parti du transfert avorté en août dernier. En effet, deux joueurs du TP Mazembe, Meschak Elia et le défenseur Arsène Zola, se sont envolés pour Bruxelles pour un transfert sec au RC Anderlecht de Belgique.

Mais arrivés à Neerpede, ils ont été surpris de constater qu'ils devraient d'abord faire un essai, la signature d'un transfert n'était pas du tout garantie. Clairement, il n'était plus question de transfert sec mais de test. Malgré l'agacement, les deux joueurs se sont résolus à passer ce test. Les médias belges et congolais ont rapidement fait part de l'essai concluant de Meschak Elia, tandis qu'Arsène Zola n'aurait pas répondu aux attentes du coach à l'époque, Vincent Kompany. Se confiant à Leopardsfoot.com, Arsène Zola a affirmé que son test a été concluant. Mais la direction des Mauves ne pouvait pas l'engager parce qu'il y a avait déjà quatre défenseurs axiaux. Alors, pourquoi l'avoir

envoyé à Anderlecht en lui faisant croire à la signature d'un transfert sec, pendant que certains clubs comme Mouscron, en Belgique, et d'autres au Portugal s'étaient manifestés pour ce défenseur de 23 ans qui a démontré son talent avec Mazembe en compétitions africaines interclubs et avec les Léopards de moins de 23 ans ?

« Je suis le maître de ma vie », dixit Meschak Elia

En dépit de l'essai réussi, Meschak Elia n'a pas signé son contrat, lui aussi. Et il a pris la direction de la Suisse sans donner des raisons. On pourrait apercevoir l'ombre des agents des joueurs dans ce revirement d'Elia. La direction de Mazembe parle de forcer les portes de Young Boys de Berne où se trouve, curieusement, un autre ancien du Tout puissant Mazembe, l'international ivoirien Roger-Claver Assalé. La nouvelle du départ de Meschak Elia a enflammé les médias belges. On a parlé de fuite mystérieuse, ou encore de disparition dans la nature. Mais le joueur a vigoureusement réagi sur son compte officiel Facebook afin de fixer, à sa manière, l'opinion et surtout chassé l'image péjorative que l'on a tenté d'accrocher à sa personne. « Silence ! Je suis le maître de ma vie, donc rien à craindre, l'avenir seul me donnera raison. Quand j'avais reçu l'offre du RC Anderlecht, j'avais aussi la capacité de la rejeter. J'ai aucun contrat avec RC Anderlecht et je suis libre de m'engager avec n'importe quelle équipe qui accomplira

mes conditions », a-t-il déclaré. Aussi se pose-t-on la question sur les clauses de ce transfert. C'est croire que le joueur, au départ venu signer et non en essai à Anderlecht, a les raisons de rejeter ce transfert. Quels avantages Meschak Elia devrait-il tirer de ce transfert chez les Mauves ? Ce club, se souvient-on, s'était compromis dans le dossier de Chancel Mbemba, qui s'est retrouvé avec quatre dates de naissance. Mazembe parle de Meschak qui dispose d'un autre passeport daté de 1997. Mais, le joueur Arsène Zola a été la cause de la disqualification des Léopards de moins de 23 ans, face aux Lions d'Atlas du Maroc, aux éliminatoires de la Coupe d'Afrique de la spécialité, parce qu'il a deux dates de naissance, une autre chez les Corbeaux et une deuxième avec la sélection. Et aujourd'hui, c'est Mazembe et la Fécofa qui sanctionnent Meschak Elia dont l'un des griefs est l'établissement d'un faux passeport ! L'on se souvient qu'il avait aussi effectué un essai, tout autant concluant à Bursaspor, en Turquie, ancien club de Cédric Bakambu, mais il n'avait pas pu signer avant de retourner à Mazembe.

Meschak Elia est donc suspendu par la Fécofa sur une plainte déposée par Mazembe. Va-t-il faire appel ou aller au tribunal arbitral du sport ? Ne serait-ce pas peine perdue ? Dans tous les cas, la carrière de Meschak Elia semble être en pause. Wait and see.

Martin Enyimo

## LINAFOOT/LIGUE 1

## DCMP ne bat pas Renaissance, Lupopo et RCK se neutralisent

C'était un mercredi sans victoire au championnat national de football. DCMP et Renaissance du Congo ont été à forces égales, de même Lupopo et Racing Club de Kinshasa, ainsi que Nyuki et Bukavu Dawa.

Le choc fratricide entre le Daring Club Motema Pembe (DCMP) et le FC Renaissance du Congo n'a pas livré de vainqueur, le 20 novembre, au stade des Martyrs, à Kinshasa, au coup de sifflet final de l'arbitre Jean-Jacques Ndala. Un but partout a été le score de cette partie entre deux clubs reliés par l'histoire, comptant pour la 15<sup>e</sup> journée avancée de la 25<sup>e</sup> édition du championnat de la Ligue nationale de football (Linafoot). Dominateurs en première période, les Immaculés de la capitale ont ouvert la marque par l'Ivoir-Burkinabé Ahiro Romanorve. Il a réussi à battre le nouveau gardien de but de Renaissance, l'international Matampi Vumi Ley, à la 14<sup>e</sup> mn, d'une frappe à bout portant dans ses dix mètres, mettant le club coaché par Isaac Ngata sur

la voie de la victoire.

Mais les Renais du coach Kiki Makengele ont contenu tant bien que mal les assauts adverses dans la première période, évitant le naufrage, pour revenir en seconde période avec plus d'ambition. Procédant par des passes courtes, des constructions au milieu de terrain, le FC Renaissance du Congo s'est rendu maître au milieu de terrain, récupérant plus de ballons et apportant du danger dans le camp du DCMP. Exerçant un pressing haut, les Renais ont réussi à obtenir un penalty à la 74<sup>e</sup> mn, à la suite d'une main indiscutable du défenseur central international Ikoyo Iyembe du DCMP dans sa surface de réparation. Le Malien Broulaye Sidibe a exécuté la sentence. Les deux équipes se sont partagé le temps de do-

mination, la première période pour DCMP et la seconde pour Renaissance du Congo.

« Le FC Renaissance était venu et s'est battu alors que, de notre côté, nous avons bien travaillé en première période et après nous nous sommes laissés aller. Généralement, quand on ne tue pas le match, on souffre et c'est ce qui est arrivé. Nous avons posé notre jeu en première période, nous avons eu des situations pour tuer le match, mais hélas ! Nous avons eu des situations simples à faire et nous nous sommes compliqués, et l'adversaire avait la détermination aussi supérieure que la nôtre », a déclaré le coach Isaac Ngata du DCMP, à la conférence de presse d'après match. Pour sa part, l'entraîneur principal de Renaissance du Congo, Kiki Makengele a indiqué : « Nous sommes satisfaits un tout petit peu de ce résultat. Car on pouvait gagner ce match au regard des occasions de buts que nous avons eues en

seconde période, mais faire match nul avec DCMP, qui est un grand club, est aussi bien. La modification de la tactique, la récupération de balle ainsi que la construction dans le jeu, c'est ce qui a fait notre force ».

Ce résultat d'égalité permet au DCMP de totaliser vingt et un points en dix matchs livrés. Pour sa part, Renaissance du Congo totalise dix-neuf points après onze rencontres jouées. Le prochain match du DCMP sera le 24 novembre contre son éternel rival, l'AS V.Club, dans un derby kinois. Et Renaissance s'opposera, selon le calendrier, à Maniema Union.

Alors que Renaissance du Congo s'opposait à DCMP, le FC Saint-Eloi Lupopo a été accroché, au stade Frédéric-Kibassa Maliba de Lubumbashi, par le Racing Club de Kinshasa (RCK) par zéro but partout. C'était pour le compte de la 4<sup>e</sup> journée. Les Viets de la capitale congolaise du cuivre ont même loupé

un penalty, par Glody Kikwama. Ce jeu égal de Lupopo face à RCK intervient une semaine après le résultat d'égalité avec V.Club à Kinshasa (un but partout). Lupopo dispose de vingt points en douze sorties, alors que RCK a grappillé un total de dix-neuf points en quatorze matchs.

Un troisième résultat d'égalité, le même mercredi, a été enregistré sur l'aire de jeu du stade de l'Unité de Goma, au Nord-Kivu, où l'AS Nyuki de Butembo a été tenue en échec par l'OC Bukavu Dawa, sur la marque d'un but partout. Les Abeilles du Nord-Kivu ont marqué les premiers par Mamba Mukombonzi à la 30<sup>e</sup> mn, avant l'égalisation des Corbeaux du Sud-Kivu à la 58<sup>e</sup> par le biais d'Assan Bizima. Nyuki a huit points en treize rencontres, Bukavu Dawa est dernier du championnat avec trois points seulement en douze sorties.

Martin Enyimo

## DIPLOMATIE

# Guy Nestor Itoua reçu par Vincent Biruta

L'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Congo au Rwanda et doyen du corps diplomatique a échangé avec le nouveau ministre des Affaires étrangères et de la coopération internationale du pays hôte, le 19 novembre, à Kigali.

Les entretiens entre les deux personnalités ont notamment porté sur le renforcement des relations entre les institutions de la République du Rwanda et les chancelleries, ainsi que les organisations internationales et régionales accréditées dans le pays.

Le chef de la diplomatie rwandaise a marqué sa disponibilité à entretenir d'excellentes relations avec l'ensemble de la communauté diplomatique présente sur le territoire rwandais, tout en insistant sur l'importance qu'accorde le président Paul Kagame à l'ouverture de son pays au monde entier.

Le Dr Vincent Biruta, précédemment ministre de l'Environnement, depuis 2017, a succédé à un autre médecin, le Dr Richard Sezibera, qui avait été nommé à la tête de ce département, en octobre 2018, à la suite de la promotion de Louise Mushikiwabo



La poignée de main entre Guy Nestor Itoua et Vincent Biruta

comme secrétaire générale de l'Organisation internationale de la francophonie.

Le nouveau chef de la diplomatie du Rwanda a été plusieurs fois ministre, après la période du génocide. Il a respectivement occupé les portefeuilles de Santé; Transports publics; Transports et communication; Education; Ressources naturelles et environnement. Il a aussi été président de l'Assemblée nationale de transition de 2000 à 2003, puis du Sénat de 2003 à 2011, avant de revenir au gouvernement.

S'agissant des relations congolo-rwandaïses, les deux hommes ont évoqué des pistes de renforcement de la coopération bilatérale. Le ministre Vincent Biruta arrive dans la sphère de la diplomatie comme étant un ami du Congo, pays qu'il a régulièrement visité dans le cadre de ses précédentes fonctions, assure-t-on.

Marie Alfred Ngoma

**AFRIKAN CAMPUS**  
We will make you love learn and apply

Breakfast  CONNEXION

## R.D.C & RÉPUBLIQUE DU CONGO L'ÈRE DES PROJETS TRANSFRONTALIERS

LE 30 NOV. 2019 - 11H À 14H30

HOTEL ELBO, 6 RUE FAIDHERBE  
AU BORD DU FLEUVE CONGO - BRAZZAVILLE

TARIF : 60 000 FCFA / 100,00 \$



Avec plus de  
150 entreprises  
& participants  
de la RDC et de  
la République  
du Congo

THÈMES :  
BANQUE  
FINANCE  
ASSURANCE  
MATIÈRES PREMIÈRES  
& ÉNERGIE

Dans le cadre convivial d'un déjeuner d'affaires et d'opportunités, réunissant des décideurs et des dirigeants des grandes entreprises de la RDC et de la République du Congo, AFRIKAN CAMPUS et Breakfastconnexion s'associent afin d'agrandir et de renforcer les liens de coopération et d'échange de la RDC et de la République du Congo à travers les panels : BANQUE - FINANCE - ASSURANCE - MATIÈRES PREMIÈRES - ÉNERGIE, les grands accélérateurs de croissance et de création de valeurs.

PLACES LIMITÉES

RÉSERVATION: [info@afrikan-campus.com](mailto:info@afrikan-campus.com) +242 06 844 5867 / +242 06 56 74 467

## SESSION EXTRAORDINAIRE DE LA CÉMAC

## Cinq dossiers en attente d'être examinés par les chefs d'Etat

Selon l'ordre du jour de la réunion de haut niveau qui connaîtra la participation active des chefs d'Etat et de gouvernement de la sous-région, du 21 au 23 novembre dans la capitale camerounaise, Yaoundé, cinq affaires principales relatives au fonctionnement de la communauté seront débattues.

Les cinq points fondamentaux à l'ordre du jour concernent la situation économique de la Communauté économique et monétaire des États de l'Afrique centrale (Cémac) qui connaît une léthargie, la question sur l'avenir du franc CFA qui divise actuellement ses utilisateurs, l'épineux problème de la rationalisation des communautés économiques régionales d'Afrique centrale, notamment la Cémac et la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), la sécurité et l'accélération du processus de l'intégration régionale ainsi que celui des réformes économiques et financières de l'organisation. En effet, dans l'esprit des animateurs de l'organisation, l'approfondissement de l'intégration régionale à travers la libre circulation des personnes et des biens, la complémentarité et l'interdépendance économiques sont des gages nécessaires pour asseoir une amélioration des indicateurs de vie de la population sous-régionale. Mais, pour ce faire, il faudra maîtriser des hypothèques et risques tels que l'insécurité.

Par ailleurs, selon le communiqué rendu public le 6 novembre par le secrétariat général de la CEEAC, Libreville accueillera, le 18 décembre, le sommet extraordinaire des chefs d'Etat. Cette rencontre sera précédée par la réunion du conseil des ministres qui aura lieu du 16 au 17 décembre.

Ce sommet extraordinaire sera essentiellement consacré à la réforme institutionnelle de la CEEAC, notamment à la validation et à la signature des textes ayant été adoptés par les ministres. « La réforme de la CEEAC envisage d'opérer des mutations au sein de la communauté économique régionale à travers la transformation du secrétariat général en commission, la révision du traité révisé de la communauté, la revue du règlement financier et du statut du personnel de l'organisation et la mutation du protocole Copax en mécanisme de paix et sécurité », précise le texte de la CEEAC.

Rock Ngassakys

## SAHEL

## Le Conseil de sécurité réaffirme son soutien à la région

Face à la dégradation de la situation sécuritaire due aux attaques récurrentes au Mali, au Niger et au Burkina Faso, le Conseil de sécurité de l'ONU s'est réuni le 20 novembre, à New York.

Des militaires de la force G5 Sahel ainsi que le ministre des Affaires étrangères du Burkina Faso, Alpha Barry, ont participé à la réunion semestrielle de l'ONU. L'assistante du secrétaire général à l'Afrique, Bintou Keita, a également présenté ses recommandations, alors que la force va bientôt célébrer ses deux ans d'existence.

En outre, elle a expliqué qu'au cours des six derniers mois, la sécurité s'était considérablement détériorée dans la région du Sahel, du fait d'attaques attribuées à des groupes terroristes ou revendiquées par eux. L'assistante du secrétaire général a cité plusieurs de ces attaques meurtrières parmi les plus récentes: des civils et de soldats, une quarantaine, tués le 6 novembre à Boungou, dans le nord du Burkina Faso; près d'une centaine d'éléments des forces de sécurité du Burkina, du Niger et du Mali tués au cours des dix derniers jours dans une série d'attaques visant le triangle du Liptako-Gourma; vingt-quatre soldats

maliens tués le 18 novembre, au nord du Mali, à proximité de la frontière avec le Niger.

De plus, le nombre de ces attaques a été multiplié par trois depuis le début de l'année, en comparaison avec la même période l'an dernier, a ajouté Bintou Keita. Au Burkina Faso, quatre cent quatre-vingt-neuf incidents ont ainsi été enregistrés, contre cent cinquante à la même période de 2018. Au Niger, ce sont cent dix-huit attaques contre soixante-neuf. Par ailleurs, la violence des groupes terroristes s'étend désormais jusqu'au pays de la côte ouest-africaine et le long de la bande sahélo-sahélienne et dans le bassin du lac Tchad. Ces faits ont été constatés par les chefs d'Etat de la région, qui ont, par ailleurs, mis en garde contre l'effondrement de la digue sécuritaire dans la région, a ajouté la sous-secrétaire générale.

Depuis la publication du rapport du secrétaire général, la Force conjointe du G5 Sahel a conduit des opérations avec l'appui des forces françaises, a précisé Bintou Keita. Ces opérations ont eu lieu à la frontière entre le Mali et le Burkina Faso, du 1er au 17 novembre, et ont impliqué mille quatre cents militaires venus du Burkina Faso, du Niger, du Mali, aux côtés des forces françaises. Elles ont permis de neutraliser vingt-quatre suspects terroristes, la saisie d'armes et de munitions, cent téléphones et soixante-quatre véhicules.

Mais cette force, bien que centrale dans le dispositif sécuritaire, ne peut à elle seule sécuriser la région, a souligné la sous-secrétaire générale, et il faut faire davantage pour prévenir la détérioration de la situation.

Bintou Keita s'est toutefois fé-

licitée de l'initiative franco-allemande du partenariat pour la sécurité et la stabilité du Sahel (P3S), annoncée en septembre au sommet de Biarritz du G7, et de l'engagement pris récemment par les chefs d'Etat de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'ouest, lors du sommet extraordinaire de l'organisation régionale tenu à Ouagadougou, le 14 septembre. Ces initiatives devraient permettre de mieux lutter contre le terrorisme, avec une promesse d'un milliard de dollars, a-t-elle expliqué.

Elle a rappelé qu'alors que le terrorisme est un combat mondial et qu'aucun pays ne peut le mener seul, la plupart des États du Sahel consacrent déjà 20% de leur budget à la défense et à la sécurité. Selon elle, la communauté internationale doit donc contribuer à l'effort de lutte contre l'extrémisme au Sahel et soutenir la Force conjointe G5 Sahel afin qu'elle puisse jouer pleinement son rôle et obtenir des résultats tangibles.

Les initiatives sur le plan sécuritaire ne porteront des fruits que si des réponses satisfaisantes sont apportées aux questions relatives au sous-développement, à la pauvreté, à la gouvernance, aux difficultés d'accès aux services de base, à l'exclusion systématique, ainsi qu'aux effets des changements climatiques, a encore averti Bintou Keita, pour qui il faut « offrir aux populations, aux plus jeunes des perspectives ».

La sous-secrétaire générale a conclu en appelant tous les partenaires à assurer un décaissement rapide des fonds promis et à soutenir la mise en œuvre de la stratégie intégrée des Nations unies pour le Sahel.

Yvette Reine Nzaba

**VISITEZ LE MUSÉE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO**

de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

**SCULPTURES** **PEINTURES**  
**CÉRAMIQUES** **MUSIQUE**

**Musée du Bassin du Congo**

**galerie CONGO**  
ARTS ET EXPRESSIONS

**L'ART DANS TOUTES SES EXPRESSIONS**

de la Tradition à la Modernité

Siège social : 84 bd Denis-Sassou-N'Guesso immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville République du Congo.

## COMMUNIQUÉ

Norbert Biembedi Dyondzé, agent des Dépêches de Brazzaville, invite tous les ressortissants des villages Mougouma-Bailly, Kinami, Edzama, Botongo et Bondoki à prendre part à une assemblée générale qu'il organise à son domicile, au n°54 rue Ayandza, Matari, ce dimanche, 24 novembre 2019 à 15 heures.

Ordre du jour :

- 1-Contrôle de présences ;
- 2-Adoption des textes fondamentaux de la Mutuelle fédérale d'assistance et de solidarité ;
- 3-Divers.

Quiconque aura pris connaissance du présent communiqué est d'en informer les concernés.

## La Fondation SNPC fait un don d'équipements à la communauté urbaine de Mouyondzi

Pour permettre à la mairie de Mouyondzi, de relever les défis d'assainissement, la Société Nationale des Pétroles du Congo (SNPC), à travers sa Fondation, a mis à la disposition du district des kits aratoires de diverses natures le 18 novembre 2019.



Des motos à petites remorques, communément appelées Kawaki, une quarantaine de pelles, de brouettes, des débroussailleuses et plusieurs autres équipements ont constitué le don de la Fondation SNPC à la communauté urbaine de Mouyondzi dans le département de la Bouenza. « La SNPC a toujours apporté une aide multiforme à la population, dans le cadre de sa responsabilité sociale, comme c'est le cas aujourd'hui à Mouyondzi », a souligné le secrétaire général de la Fondation, Marie Joseph Lettembet Ambily,

au nom du directeur général de la SNPC, Raoul Ominga, empêché. L'administrateur maire de Mouyondzi, Anne-Marie Kabala, a pour sa part précisé que ce don est une réponse de la société pétrolière nationale à la sollicitation de la communauté urbaine qu'elle dirige. « Face aux difficultés que connaissent actuellement nos administrations dans le cadre du fonctionnement et de l'assainissement, réceptionner ce matériel grâce à la bonne volonté de la SNPC est pour nous motif de satisfaction. Jusque-là, la mairie

avait des outils d'assainissement limités voire caducs », a-t-elle déclaré en indiquant que cette société ne cesse d'accompagner le gouvernement dans l'amélioration des conditions de vie de la population.

Ce don qui servira à renforcer la salubrité permettra par ailleurs de relever quelques défis de santé publique au moment où le chikungunya et le paludisme n'épargnent pas la localité, a-t-elle poursuivi.

Après le rituel traditionnel de consécration du matériel, les sages de

Mouyondzi se sont dit satisfaits du geste salvateur de la SNPC. « Nous saluons cette entreprise qui est venue à notre secours. Au de la population et des chefs de quartiers que je représente, je dis merci tout en assurant que nous ferons bon usage de ce matériel », a fait savoir le coordonnateur des chefs de quartiers de Mouyondzi, Rigobert Kimbouri Nkaya.

L'initiative de la SNPC ne s'arrêtera pas là, l'entreprise prévoit de mettre le cap sur d'autres localités du pays.

4<sup>ème</sup> Conférence Internationale et Exposition sur les Hydrocarbures au Congo

# CIEHC 4

WWW.OILGASCONGO.COM

## 19-21 FÉVRIER 2020

BRAZZAVILLE, RÉPUBLIQUE DU CONGO

CENTRE INTERNATIONAL DE CONFÉRENCE DE KINTÉLÉ BRAZZAVILLE

**RENDEZ-VOUS INCONTOURNABLE  
POUR TOUS LES ACTEURS DU SECTEUR  
PÉTROLIER ET GAZIER AU CONGO**

SPONSOR DR

**HEMLA**  
E&P CONGO

SPONSOR ARGENT

**PETROCONGO**

SPONSOR ASSOCIÉ

**PUMA**  
LUBRICANTS

**PUMA**  
ENERGY

ORGANISÉ PAR



**AMETrade**



**KABA LI SOLO**  
Double ton volume internet  
en activant tes forfaits  
par Airtel money  
**\*121\*4#**

**100% BONUS PAR AIRTEL MONEY UNIQUEMENT**

**150 Mo + 150 Mo (BONUS)**  
**1 Jour + 1 Jour**  
**525<sup>F</sup>**  
**\*121\*4\*2\*3#**

**6 Go + 6 Go (BONUS)**  
**7 Jours + 3 Jours**  
**9 000<sup>F</sup>**  
**\*121\*4\*3\*5#**

**11 Go + 11 Go (BONUS)**  
**30 Jours + 7 Jours**  
**25 000<sup>F</sup>**  
**\*121\*4\*4\*4#**

© Crédit photo : nuuuis AG. Parfums : site cataractes



**LE RESEAU DES SMARTPHONES**

airtelcongob

## AFRIQUE

## Le continent appelé à investir dans la santé et l'éducation de la petite enfance

Dans le discours mondial, la croissance démographique de l'Afrique est souvent décrite de manière extrême, pouvant la conduire à la prospérité ou à la ruine. Pour le fondateur et président-directeur général de Mumspring, Abisola Odutola, la démographie du continent peut être une chance pour une croissance économique.

Abisola Odutola estime que la priorité et l'urgence, c'est d'investir dans la santé et l'éducation de la petite enfance, pour que les enfants deviennent des adultes productifs. Ainsi, le continent africain pourrait utiliser la croissance de sa population en âge de travailler pour générer un dividende démographique.

De nombreux dirigeants africains citent la Chine et l'Inde comme des pays qui utilisaient une population nombreuse pour le développement économique. Ces deux pays ont alimenté la croissance économique en créant des emplois et en augmentant les niveaux de productivité. La Tanzanie a l'un des taux de fécondité les plus élevés au monde, avec une moyenne de cinq enfants par femme. Cependant, les mesures prises par le gouvernement pour limiter la planification familiale ne permettent pas de réduire un taux de natalité élevé.

Pour ces raisons, le jury n'a pas encore déterminé si l'Afrique était sur le point de tirer parti des gains d'une population en forte croissance. «Un taux de

natalité élevé ne conduira pas à une croissance économique plus forte sur le continent. Au contraire, pour transformer leurs économies, les pays africains auront besoin d'enfants en bonne santé qui pourront plus tard devenir des membres productifs de la société. Assurer ce résultat commence à la naissance», indique Abisola Odutola.

**«notre attention sur ces efforts mettra l'Afrique sur la voie de la prospérité»**

L'Organisation mondiale de la santé suggère que l'adoption d'interventions à faible coût, telles que la fourniture de kits de naissance stérilisés et l'augmentation de l'accès à des accoucheuses qualifiées, peut considérablement améliorer la survie et la santé de la mère et de l'enfant. Des mères et des bébés en meilleure santé étant la pierre angulaire d'une population plus productive. Après la naissance

de bébés en bonne santé, le prochain défi consiste à assurer une éducation de qualité pour la petite enfance. «Les avantages de l'éducation de la petite enfance se maintiennent jusqu'à l'âge adulte et l'alphabétisation est un facteur déterminant de la performance économique d'un pays. Les pays africains ont peu de programmes complets d'éducation de la petite enfance, ou EPE, et seulement 26% des enfants de moins de 5 ans en Afrique subsaharienne participent à un programme d'EPE», soutient Odutola. Pour suivre cela a contribué au taux élevé d'analphabétisme dans la région. Un peu moins des deux tiers de la population âgée de plus de 14 ans sait lire et écrire - et même si ce chiffre masque les variations à travers le continent, il reste nettement inférieur à la moyenne mondiale d'environ 85%. Il pense qu'une réorientation de «notre attention sur ces efforts mettra l'Afrique sur la voie de la prospérité».

Noël Ndong

## INFRASTRUCTURES AFRICAINES

## Cent milliards de dollars investis en 2018

Le secteur a bénéficié d'un financement record l'année dernière, soit une hausse de 24% par rapport à l'année précédente.

D'après le rapport du Consortium pour les infrastructures en Afrique (ICA), le montant s'inscrit en hausse de 24% par rapport à 2017, et de 38% par rapport aux financements de la période 2015-2017.

Cette augmentation a été tirée par les investissements des pays africains et chinois, dont les engagements ont connu une hausse de 33% et 65 %, respectivement, par rapport à la moyenne des trois dernières années.

Ainsi, le secteur de l'énergie a attiré des engagements financiers d'une valeur de 43,8 milliards de dollars, un record historique, et une augmentation de 67 % par rapport à la moyenne 2015-2017. Le secteur des technologies de l'information et de la communication a également enregistré des engagements records de 7,1 milliards de dollars en 2018, provenant principalement du secteur privé.

D'après la Banque africaine de développement, il faut entre cent trente et cent soixante-dix milliards de dollars d'investissements par an, pour permettre à l'Afrique de combler son déficit infrastructurel. Ainsi, malgré une hausse conséquente du financement dans le secteur ces dernières années, celui-ci reste insuffisant pour permettre au continent d'atteindre les objectifs fixés dans le cadre de l'Agenda 2063 de l'Union africaine.

Selon l'ICA, le secteur de l'eau et de l'assainissement est celui qui présente le déficit de financement le plus important. Entre 2016 et 2018, il n'a réussi à mobiliser que treize milliards de dollars en moyenne, pour des besoins de financement annuels situés entre cinquante-six et soixante-six milliards de dollars.

Josiane Mambou Loukoulou

INSTITUT  
FRANÇAIS  
DU CONGO

**PROGRAMME  
DE LA SEMAINE  
DU 18 AU 24 NOVEMBRE**

**MARDI 19 NOVEMBRE**  
18H30 CINE-CLUB : DANS MA TETE

**MERCREDI 20 NOVEMBRE**  
13H00 CONCOURS DU JEUNE HISTORIEN BRAZZAVILLOIS

15H00 DEBAT D'IDEES : QUELQUES PRINCIPES POUR REUSSIR SANS FAILLE DANS L'AGRICULTURE

19H00 MERCREDI A LA CAFET : EKILIBRE

**VENDREDI 22 NOVEMBRE**  
14H00 CONFERENCE : LES 5 ANS DE FRANCE ALUMNI

**SAMEDI 23 NOVEMBRE**  
10H00 ANIMATIONS : LES RENDEZ-VOUS DE LA MEDIATHEQUE (SAMEDI DES PETITS LECTEURS, L'HEURE DU CONTE ET RENCONTRES DE SCRABBLE)

15H00 FESTIVAL : REIPER, FESTIVAL DES DROITS DE L'ENFANT

**DIMANCHE 24 NOVEMBRE**  
17H30 DIMANCHE A LA CAFET : LES BANTOUS DE LA CAPITALE

CONCOURS  
DU JEUNE  
HISTORIEN  
BRAZZAVILLOIS



DU 20 NOVEMBRE  
AU 25 JANVIER 2020

Pour plus d'info veuillez consulter notre agenda du mois sur  
[www.institutfrancais-congo.com](http://www.institutfrancais-congo.com)

MINISTERE DES FINANCES ET DU BUDGET

REPUBLIQUE DU CONGO  
Unité\*Travail\*Progrès

CABINET

**NOTE DE SERVICE**

Les Experts Comptables dont les noms et prénoms suivent, sont nommés à la Commission Préparatoire de l'Assemblée Générale de l'Ordre National des Experts Comptables du Congo.

Il s'agit de :

**Président** : NGATSE Ludovic

**Vice-président** : DENGUET-ATTICKY Serge

**Rapporteur** : ETOU OBAMI Brice Voltaire

**Membres** :

- GAMASSA Patrick Michel
- MONDJO Imelda née OTSOA MOUAPO
- TSOUMOU Reich

La commission est chargée de :

- statuer sur les réclamations liées à l'inscription au tableau provisoire de l'Ordre ;
- veiller à la bonne préparation de l'Assemblée Générale qui se tiendra du 20 au 23 décembre 2019 à Brazzaville.

La présente note de service prend effet à compter de la date de sa signature

Fait à Brazzaville, le 21 novembre 2019

Le Commissaire du Gouvernement,



Henri LOUNDOU

## EDUCATION

# Des accords de jumelage en vue entre le Congo et la France

Les questions liées au jumelage des établissements scolaires des deux pays ont été récemment abordées au cours d'une séance de travail à Paris, entre le ministre congolais de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Anatole Collinet Makosso, et son homologue français en charge de l'Education nationale et de la jeunesse, Jean-Michel Blanquer.



La poignée de main entre les ministres Jean-Michel Blanquer et Anatole Collinet Makosso DR

La République du Congo et la France s'activent pour la mise en œuvre de l'accord de coopération signé le 3 septembre, à Paris, pour la formation des formateurs. En effet, après cette première étape, les deux pays entendent signer des accords de jumelage des lycées d'excellence, interdépartementaux, des classes renforcées du Congo et des

établissements scolaires de France. Les deux parties ont également évoqué la mise en œuvre d'une politique de mobilité des enseignants et des élèves de ces établissements scolaires. Ainsi, le ministre Anatole Collinet Makosso et Jean-Michel Blanquer ont poursuivi leurs échanges amorcés depuis quelque moment dans le domaine de

l'éducation. Le ministre français de l'Education nationale et de la jeunesse a, de son côté, souhaité que ces discussions se poursuivent avec son homologue congolais, notamment lors du prochain sommet France-Afrique de juin 2020. Une rencontre qui mettra un accent particulier sur le domaine de l'éducation.

Parfait Wilfried Douniama

## PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES

## L'OCDE s'inquiète d'un risque de stagnation à long terme

L'économie mondiale ne devrait finalement pas se ressaisir l'an prochain ni de manière franche en 2021, toujours refroidie par les tensions commerciales, le Brexit et le ralentissement chinois. Et face à ces risques, sans doute appelés à durer, l'organisation appelle les Etats à réagir vite.

Contrairement à ce qu'elle indiquait encore en septembre, l'institution internationale basée à Paris a estimé, jeudi, que la croissance de l'économie mondiale n'atteindrait pas 3% l'an prochain, mais devrait rester sur le rythme de 2,9% déjà attendu pour cette année.

« Nous sommes dans une période inquiétante. Et les responsables politiques devraient être inquiets », a prévenu sans ambages la chef économiste de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), Laurence Boone, lors d'une conférence de presse.

Car même si l'organisation anticipe une légère reprise en 2021 avec une progression de 3% du produit intérieur brut mondial, « ces taux de croissance sont les plus bas depuis la crise financière », note-t-elle, pointant la menace d'un « risque de stagnation à long terme ».

En cause, « des changements structurels non pris en compte (par les Etats) plus qu'un éventuel choc cyclique », développe l'OCDE dans son rapport détaillé sur les perspectives économiques mondiales à horizon 2021, citant la numérisation de l'économie, le changement climatique, et un nouvel ordre géopolitique et du commerce mondial depuis la fin des années 1990, marqué par un renforcement des barrières commerciales.

« En l'absence de politique claire en ce qui concerne ces quatre sujets, l'incertitude continuera de peser lourd, pénalisant les perspectives de croissance », insiste-t-elle.

A cela s'ajoute aussi la profonde évolution de l'économie chinoise, moins tournée vers l'export de biens manufacturés et plus sur les services et son marché interne, qui va moins contribuer à la croissance du commerce mondial.

« Ce serait une erreur politique de considérer ces changements comme des facteurs temporaires qui pourraient être traités par la politique monétaire ou fiscale : ils sont structurels », prévient l'institution, tout en reconnaissant que l'action des banques centrales, avec en particulier la baisse des taux d'intérêt, a soutenu l'économie

**« Il y a beaucoup de choses que les gouvernements peuvent faire (...) et c'est le moment »**

mondiale ces dernières années. Nécessité des politiques « incitatives » pour stimuler l'investissement Si le tableau est noir, tout n'est pas perdu, selon Mme Boone. « Il y a beaucoup de choses que les gouvernements peuvent faire (...) et c'est le moment », a-t-elle affirmé.

Comme elle le fait depuis plusieurs mois, à l'image d'autres institutions internationales, l'OCDE a notamment pointé le « déséquilibre » entre politiques monétaires et budgétaires, et réitéré son appel à voir plus de pays mener des politiques « incitatives » pour stimuler l'investissement de long terme en profitant des taux bas. Cela pourrait notamment passer par la création de fonds nationaux d'investissement, avance l'organisation, à l'image de celui de cinquante milliards d'euros qu'envisagent de lancer les Pays-Bas début 2020.

Elle appelle aussi les pays à aplanir leurs différends commerciaux. Les mesures respectives prises cette année par les Etats-Unis et la Chine devraient réduire de 0,3 à 0,4 point la croissance mondiale en 2020, et entre 0,2 et 0,3 point en 2021.

Les économies américaine et chinoise, les deux premières mondiales, vont évidemment en pâtir, avec une croissance attendue à 2,3% cette année, puis à 2% en 2020 et 2021 aux Etats-Unis, malgré les mesures de soutien prises au niveau fédéral. Côté chinois, le ralentissement se poursuit avec une progression du produit intérieur brut attendue à 6,2% cette année, avant de passer sous la barre des 6% l'an prochain (5,7%) et en 2021 (5,5%). La zone euro est aussi pénalisée par les tensions entre les deux géants mondiaux, auxquelles s'ajoutent le Brexit. Ainsi, si la France va continuer de résister avec une croissance attendue à 1,2% en 2020 (sans changement) et 2021, après 1,3% cette année, l'économie allemande devrait ralentir plus que prévu l'an prochain avant de repartir en 2021. Parmi les émergents, la situation devrait être encore plus critique en Argentine, avec une récession de 3% cette année, avant de s'améliorer un peu en 2020 et un retour prévu à la croissance en 2021.

Nestor N'Gampoula et AFP



**ACADÉMIE DU LEADERSHIP**

**VOUS ÊTES AMBITIEUSE? VOUS SOUHAITEZ TROUVER LES CLÉS POUR ALLER PLUS LOIN PROFESSIONNELLEMENT? SCHEENA DONIA, SERA VOTRE COACH LE 30 NOVEMBRE À BRAZZAVILLE DANS LE CADRE DE LA FORMATION DE L'ACADÉMIE DU LEADERSHIP.**

**Pour vous inscrire :**  
**1022 rue Ndouo, plateau des 15 ans, Moundali, Brazzaville.**  
[www.fondationsounga.org/lacademie-du-leadership/](http://www.fondationsounga.org/lacademie-du-leadership/)  
**Tél. : (+242) 069875656**

**Scheena Donia :**  
**Instagram : @scheenadonia**  
**Facebook : @ScheenaDoniaCoachEnImage**












## AFRIQUE CENTRALE

## Placer la sécurité alimentaire au rang des dépenses de souveraineté

La lutte contre la faim s'organise désormais dans un cadre institutionnel et pourrait être insérée dans les lois fondamentales au sein de la sous-région. Les parlementaires qui viennent de se réunir à Brazzaville se sont engagés à insister sur le sujet dans leurs pays d'origine.

Le premier forum des parlementaires de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle, organisé par le Congo, en partenariat avec l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le Fonds des Nations unies pour l'enfance, s'est achevé à Brazzaville, le 21 novembre.

**« Nous avons certes épinglé les nombreuses questions liées à la malnutrition. Dans nos plans, programmes et budgets, il nous revient d'entrevoir des solutions plus réalistes, notamment la modernisation du monde rural par l'implantation des industries de transformation des produits du terroir »,**



Les parlementaires posant en famille

Les participants ont promis de jouer leur partition dans la lutte contre la faim dans cette partie du continent où plus de la moitié de la population n'a pas accès aux aliments de qualité.

Dans une déclaration, les élus ont décidé d'institutionnaliser leurs rencontres avec les autres parties prenantes dans la lutte, dans le but de renforcer la dynamique de concertation et d'échange ; de créer un réseau des parlemen-

taires d'Afrique centrale dont la présidence est assurée par le président de l'Assemblée nationale du Congo, Isidore Mvouba; de poursuivre la création des alliances parlementaires au sein de l'espace communautaire ; d'œuvrer à la tenue d'un débat parlementaire sur la thématique au moins une fois l'an...

Il est temps de passer à l'action et d'offrir à la population de la nourriture nécessaire à son bien-

être physique et mental, a lancé le président du Sénat congolais, Pierre Ngolo.

« Nous avons certes épinglé les nombreuses questions liées à la malnutrition. Dans nos plans, programmes et budgets, il nous revient d'entrevoir des solutions plus réalistes, notamment la modernisation du monde rural par l'implantation des industries de transformation des produits du terroir », a déclaré Pierre Ngolo.

En tant que principal partenaire de la sous-région Cécac, la FAO a renouvelé sa disponibilité à appuyer les initiatives nationales et communautaire en faveur de l'élimination de la faim et de la pauvreté. La coordinatrice du système des Nations unies au Congo, Suze Percy Philippini, a aussi réitéré le soutien onusien pour l'atteinte de l'objectif faim zéro.

**Fiacre Kombo**



SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET N°012 / DURQuaP / 2019  
REPUBLICQUE DU CONGO  
PROJET DE DEVELOPPEMENT URBAIN ET DE RESTRUCTURATION  
DES QUARTIERS PRECAIRES (DURQuaP)

**EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGE DES ETUDES TECHNIQUES ET PRODUCTION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES ET CONTRÔLE-SUPERVISION POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS SCOLAIRES DE MOUKOUNDZI-NGOUAKA « SORBONNE » ET « MALONGA ECOUTE » DANS L'ARRONDISSEMENT 1 MAKÉLÉKÉLÉ.**

N° de Prêt : BIRD 8588-CG  
N° de référence : CG-DURQuaP-097-SC-SFQC

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce prêt pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant « Etudes techniques et production du Dossier d'Appel d'Offres et Contrôle-supervision pour les travaux de réhabilitation des établissements publics scolaires de Moukoundzi-Ngouaka « Sorbonne » et « Malonga Ecoute » dans l'arrondissement 1 Makélékélé ».

2. Les services de consultant (« Services ») consistent à élaborer les études techniques (APS, APD et DAO) et d'assurer le contrôle et la supervision des travaux de réhabilitation des écoles primaires de Moukoundzi-Ngouaka « Sorbonne » et « Malonga Ecoute » dans l'arrondissement 1 Makélékélé.

3. La Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral / Projet de

Développement Urbain et de Restructuration des Quartiers Précaires (DURQuaP) invite les firmes de consultants (« Consultants ») admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services. Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont : (i) qualifications pour exécuter les services présentés (références de l'exécution de contrats analogues, etc.); (ii) capacités techniques et en personnel (personnel permanent); (iii) domaines d'intervention ainsi que les années d'expériences et les références des clients bénéficiaires des prestations décrites. Les firmes ne doivent pas inclure dans la manifestation d'intérêt des curriculums vitae.

4. Il est porté à l'attention des Consul-

tants que les dispositions du paragraphe 1.9 des « Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID » édition de janvier 2011, révisé en juillet 2014, (« Directives de Consultants »), relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

5. Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement solidaire ou d'un accord de sous-traitant.

6. Un Consultant sera sélectionné selon la méthode « Qualité et Coût (SFQC) » telle que décrite dans les Directives de Consultants.

7. Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : du lundi au vendredi

de 09 h à 14 h.

8. Les manifestations d'intérêt écrites doivent être déposées à l'adresse ci-dessous en personne, par courrier, par facsimile ou par courrier électronique au plus tard le 06 janvier 2020 à 10 h 00 (heures locales)

Secrétariat DURQuaP

A l'attention du Coordonnateur  
Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral, 5ème étage  
Immeuble Cheick TAMBADOU (à côté de l'Hôtel King Maya) ; Croisement  
Route de la Base militaire avec le Boulevard Denis SASSOU N'GUESSO ; BP : 14 729 - Brazzaville - République du Congo.

Tél : 22 613 90 36 / (+ 242) 05 776 90 57 / 06 667 22 29

Email : cepdurquapdgg@gmail.com

**Le Coordonnateur du Projet,  
BATOUNGUIDIO.**

ANAC

## L'intersyndicale demande aux travailleurs de se calmer

Les trois sections syndicales de l'Agence nationale de l'aviation civile (Anac) se sont réunies, le 20 novembre, pour examiner le climat morose qui y règne, amplifié dans la presse et les réseaux sociaux par un « collectif d'agents fictifs ». Après avoir dénoncé cet état de chose, l'intersyndicale a invité les agents à ne pas paniquer.

Depuis quelques temps, un groupe d'agents de l'Anac non identifié publie dans des journaux de la place et sur les réseaux sociaux des déclarations faisant état de ce que cette entreprise publique bat de l'aile, accusant la hiérarchie d'être à l'origine de ladite cacophonie. Dans leurs déclarations, a précisé l'intersyndicale qui regroupe la Confédération syndicale des travailleurs du Congo, la Confédération syndicale congolaise et la Confédération des syndicats libres du Congo, les fictifs font état de ce que les agents de l'Anac ne sont plus payés, qu'ils cumulent autant d'arriérés de salaires et que les cotisations sociales ne sont



Les responsables de l'intersyndicale lors de leur réunion/Adiac

plus versées dans les caisses de sécurité sociale. Leur but, d'après l'intersyndicale, est de susciter un soulèvement au sein de la structure. Par ailleurs, ce groupe syndi-

cal qui rejette ce collectif précise que les propos véhiculés ne sont qu'un simple mensonge orchestré par ces agents dans l'objectif de dénigrer, de narguer leurs responsables afin

de créer un climat de tension au sein de l'Anac.

« Nous condamnons avec la dernière énergie ce fameux collectif fictif qui n'a pour but que diviser et de créer un

climat malsain au sein de l'Anac. L'intersyndicale rassure l'ensemble des travailleurs que malgré la baisse du trafic aérien et l'endettement des compagnies vis-à-vis de l'Anac, les salaires des travailleurs sont payés à temps et de façon régulière », relève la déclaration lue par le président de l'intersyndicale, Oscar Crépin Okéré.

Ainsi, afin d'apaiser les esprits au sein de la structure, les trois sections syndicales de l'Anac appellent les travailleurs à la vigilance et à ne pas céder aux « manipulations et tentatives de déstabilisation » au sein de l'entreprise.

Firmin Oyé

SOCIÉTÉ CIVILE

## Les responsables des ONG appréhendent les concepts monitoring et plaidoyer

Une dizaine de délégués de la société civile congolaise ont participé, le 18 novembre à Brazzaville, à un atelier sur le monitoring et le plaidoyer au niveau local ainsi que national, organisé par l'observatoire congolais des droits de l'homme (OCDH).

La formation a pour objectif de recycler les représentants de ces organisations quant à documenter les faits flagrants de violations des droits de l'homme et à faire pression sur les autorités du gouvernement pour l'adoption de certains textes de lois ou l'amélioration des conditions de vie de la population autochtone.

« Dans ce projet, il y a des organisations qui ont bénéficié des petites subventions pour sensibiliser des autochtones dans les départements de la Likouala, la Cuvette-Ouest, la Lekoumou ainsi que la Sangha. Ces organisations avaient exprimé le besoin d'être renforcées en monitoring et plaidoyer parce qu'ils rencontrent des difficultés au sien de leur structure », s'est exprimé Monica Ngaloula, chargée de programme juridique à l'OCDH. Actuellement, Brazzaville dispose d'un cadre légal bien approprié pour lutter contre les cas de violation des droits de l'homme dont les organisations de la société civile se servent mais les actions de plaidoyer sont encore moins intensives. « Nous travaillons en collaboration avec les pouvoirs publics. Qu'à cela ne tienne, il y a toujours des petites difficultés, mais surmontables, du genre lenteur dans l'exécution et parfois obstruction d'accès à certaines sources », a indiqué André Mpemba Mouetoumissa, président de l'association pour la vulgarisation du droit au cœur de la société. Les peuples autochtones d'Afrique centrale comprennent les peuples qui sont pour la plupart des chasseurs-cueilleurs, ainsi que pastoralistes. Ils sont souvent relayés aux petits travaux à cause de leur manque d'instruction scolaire et de méconnaissance de leurs droits. « De telles initiatives devraient être répétitives car elles nous aident à mieux tenir nos organisations et à mieux formuler le plaidoyer », a reconnu Ciani Quevai Yoka, président de l'association Les amis des enfants. Signalons que cette formation est financée par l'Union européenne (UE) en partenariat avec l'ONG française Agir ensemble pour les droits de l'homme.

Fortuné Ibara

INSERTION SOCIALE

## Des jeunes évalués pour l'obtention des certificats

Des jeunes désœuvrés, sélectionnés par le Projet de développement des compétences pour l'employabilité (PDCE), ont commencé, le 20 novembre, les épreuves pratiques sur l'approche par compétences dans les différents centres de formation à Brazzaville.

L'évaluation intervient neuf mois après la formation pour les uns et six mois pour les autres auprès des maîtres artisans sur les petits métiers : cuisine, pâtisserie, couture, menuiserie, maçonnerie, électricité, maraîchage, plomberie, carrelage, élevage, agroalimentaire et bien d'autres.

La formation fondée sur l'approche par compétence consiste à avoir 20% de théorie et 80% de pratique, a expliqué le coordonnateur du PDCE, Auxence Léonard Okombi, lors de sa visite dans les centres d'évaluation.

Selon lui, le résultat du travail des apprenants leur permettra d'obtenir le certificat de fin de formation. Les évaluations se déroulent notamment au lycée d'enseignement professionnel agricole Amilcar-Cabral, au lycée technique industriel 1er-mai, à Agri-Congo, à la menuiserie Macedo, au Centre d'enseignement de formation et d'apprentissage ainsi qu'à l'école Sœur Françoise Régis.

Sur le terrain, les apprenants de la filière élevage porcins et la volaille ont été évalués sur la connaissance du matériel, la fabrication des aliments de bétail ainsi que sur la vaccination.

Le PDCE est un projet du gouvernement financé par la Banque mondiale qui prendra fin en juin 2020. Le projet s'exécute à Brazzaville et Pointe-Noire. Plus de vingt mille jeunes ont été bénéficiaires dans l'apprentissage des petits métiers. Le projet est dans la phase de négociation de financement additionnel avec la Banque mondiale afin de montrer réellement ses résultats et son impact au niveau de la société. Au terme de sa visite, le coordonnateur du projet, Auxence Léonard Okombi, a rappelé aux jeunes apprenants leur passage de la phase de chômage à celle de production. Notons que la particularité de cette deuxième cohorte du projet a été l'œuvre réalisée par ces jeunes au Lycée technique industriel 1er mai, avec la pratique l'élevation du mur de clôture séparant ce lycée à la direction de l'enseignement technique ; en plomberie et le recodage en amenant l'eau dans la salle ainsi qu'en carrelage dans l'un des bureaux de cet établissement. Parmi celle-ci figurent la signature des contrats des apprenants avec des entreprises lors des stages dans les différents ateliers, l'éducation, l'éthique du comment vivre ensemble et comment se comporter au milieu des autres.



Les jeunes apprenantes lors du recodage (DR)

gnement technique et professionnel. Ceux de la filière technologie agroalimentaire, spécialisée dans la fabrication du lait et boissons, ont été confrontés au problème d'électricité et d'eau potable. Toutefois, ceux en cuisine, restauration et couture, ont présenté des mets, une simulation de réception d'un client, la fabrication des chaussons aux pommes ainsi que les habits confectionnés par les jeunes apprenants. D'autres épreuves pratiques ont concerné le façonnage d'une tablette basse de 90 cm de longueur, 25 cm d'épaisseur et 40 cm de hauteur et le schéma de réalisation et de développement en électricité.

« Pas de travail réservé aux hommes, la volonté suffit »

Les jeunes filles ayant choisi les filières plomberie, maçonnerie, en passant par la menuiserie et le carrelage, ont suscité l'admiration de la délégation du PDCE et du ministère de l'Ensei-

gnement technique et professionnel. Elodie Audrey Louzayadjo, apprenante en menuiserie, a été évaluée en groupe pour la confection d'une table à manger. A cet effet, elle a indiqué que la menuiserie trouve une place dans sa vie depuis son enfance car elle aimerait confectionner ses propres objets d'art qui la poussent à l'imagination. « La menuiserie n'est pas réservée qu'aux hommes car les femmes sont aussi capables de faire ce travail, pourvu qu'elles aient de la volonté. Les femmes ne doivent pas laisser les hommes prendre toujours le dessus dans le travail car elles ont les mêmes facultés », a-t-elle déclaré.

Cette capacité des femmes à réaliser des tâches faites par les hommes a été également démontrée en carrelage par la jeune Mon Ange Etou. Elle a passé sa pratique avec la pose des carreaux à l'un des bureaux du lycée technique.

Au terme de son épreuve, elle a indiqué : « C'est avec fierté que je viens de vaincre mes difficultés pendant l'évaluation car j'éprouvais des difficultés dans la préparation du ciment et la pose des carreaux pendant la formation. Les femmes ne doivent plus se sous-estimer parce qu'elles ont des atouts dans tout ce qu'elles oseront entreprendre », a dit la jeune apprenante.

Lydie Gisèle Oko

## SANTÉ

# Une réflexion sur l'hôpital de référence de Madingo-Kayes

Les assises sur l'avenir de la structure sanitaire se sont tenues, le 19 novembre dans la localité, sous le patronage du préfet du département du Kouilou, Paul Adam Dibouilou, accompagné du Dr Lucien Manga, représentant de l'Organisation mondiale de la santé au Congo.

La rencontre a vu la participation des autorités sanitaires du département et politico-administratives de Madingo-Kayes. Pour les organisateurs, elle se justifie par la volonté de régler l'adéquation entre les énormes besoins de la population, la faible fréquentation de l'hôpital et les potentialités de l'offre. L'objectif étant d'améliorer l'utilisation de cet hôpital de première référence de Madingo-Kayes par l'identification des mesures de renforcement des capacités opérationnelles ainsi que les responsabilités des parties prenantes dans la mise en œuvre de ces mesures ; disposer d'un diagnos-

tic clair des problèmes qui se posent ainsi que des principales causes de la faible utilisation de cette structure par la population ; identifier les domaines de responsabilité des parties prenantes, étatiques et non étatiques, dans la mise en œuvre des solutions aux problèmes relevés ; obtenir l'engagement des parties prenantes pour la mise en œuvre effective des solutions selon les différentes responsabilités ; définir une feuille de route pour la mise en œuvre des solutions recommandées ainsi que le suivi de celles-ci. L'hôpital de référence de Madingo-Kayes a été inauguré le 5 novembre 2012 par l'épouse



du chef de l'Etat, Antoinette Sassou N'Guesso, en présence des anciens ministres Fran-

çois Ibovi et André Raphaël Loemba, respectivement ministre de la Santé et de la

L'hôpital de Madingo-Kayes/Adiac population et ministre des Hydrocarbures à l'époque.

Séverin Ibara

## STREET CONTEST

## La cinquième saison a lieu ce week-end à Pointe-Noire

Du 23 au 24 novembre, l'association sportive et des œuvres sociales (Asos) organise la compétition, au terrain de basket de BBS du camp elf-Zone foire.



L'affiche de Street contest basket ball play-offs/DR

Le Street contest réunit la jeunesse autour du basket-ball. D'autres activités récréatives et de divertissement vont meubler cette édition telles la musique ou la danse. Cette année, le comité d'organisation présidé par Abi Bamanga, président d'Asos, a prévu le tournoi play-offs de basket ball 5x5 enfants de 8 à 17 ans, les

concours de trois points, des dunks. Toutes ces activités seront sanctionnées de distinctions et cadeaux remis aux jeunes méritants. Street contest vise la sensibilisation, la prévention, la création et l'émancipation des jeunes. Cette activité a aussi pour objectif de partager les valeurs de tolérance et de fraternité à travers le sport.

Elle est un moyen de créer une symbiose entre toutes les associations et les acteurs principaux concernant la jeunesse pour échanger, évoluer et grandir ensemble. Signalons que le premier tournoi Street contest a eu lieu en 2004, le deuxième en 2010, le troisième en 2017 et le quatrième en 2018.

Hervé Brice Mampouya

## SPECTACLE

## Une soirée de danse à Pointe-Noire

L'activité associera les lectures publiques sera organisée, le 23 novembre, à l'atelier Mwezi, dans le quartier Tchimbamba.

Organisée par l'association Mwezi et ses amis, la soirée va voir se produire sur les tréteaux la compagnie de danse contem-

poraine Viluka qui jouera « Ballet », un spectacle de danse suivi de la lecture des extraits du roman « Demain, j'aurai vingt ans » d'Alain Mabanckou par le théâtre des Coulisses. Un spectacle en préparation qui sera joué les jours à venir par cette compagnie.

Après avoir mis en scène le



spectacle « Le pacte », tiré de l'ouvrage du conteur Nestor Mabiala, la compagnie Viluka que dirige le danseur-chorégraphe Arsène Kissita a monté ce spectacle appelé à magnifier la danse contemporaine africaine. Signalons que l'atelier Mwezi, qui a lancé ses activités 2019-2020 par une soirée des chants des années 1960, 1970 et 1980, veut être un lieu de réjouissances culturelles dédié aux arts de la scène et divers.

Hervé Brice Mampouya

La compagnie de danse Viluka/DR



## CRISE LIBYENNE

## Le Congo propose la concordance des initiatives pour résoudre le conflit

Le ministre des Affaires étrangères, de la coopération et des Congolais de l'étranger, Jean-Claude Gakosso, a joint sa voix à celles d'autres personnalités qui se sont exprimées devant la tribune du Forum de Dakar sur la paix et la sécurité, le 19 novembre. Il a insisté sur la nécessité de fédérer les approches de solutions pour trouver une solution au conflit libyen.

« Il nous faut œuvrer pour une meilleure coordination des différentes initiatives, car l'Afrique ne peut être mise à l'écart dans ce dossier qui la concerne le premier », a déclaré le chef de la diplomatie congolaise, dont le pays préside le Comité de Haut niveau sur la crise libyenne. Il a évoqué la complexité de la problématique de la paix et de la sécurité en Afrique, ainsi que la difficulté de la négociation. « Tant que la situation en Libye n'aura pas été réglée, l'Afrique ne connaîtra pas la paix », a souligné le ministre, qui faisait écho aux allocutions des présidents Macky Sall du Sénégal et Mohamed Ahmed El Ghazouani de la Mauritanie, prononcées avant la sienne.

Jean-Claude Gakosso a, par ailleurs, indiqué que le Comité de Haut niveau envisage d'organiser, dans les meilleurs délais, une réunion entre l'ONU et l'Union africaine (UA), afin de créer les conditions de cessation des hostilités. « Il est également urgent que de vraies passerelles de collaboration soient mises en place entre les Nations unies et l'Union africaine », a relevé le ministre, précisant que cette démarche devra permettre à l'organisation continentale de « réaffirmer la nécessité de tenir un forum de réconciliation interlibyen inclusif comme condition préalable » à l'organisation des élections pacifiques.

Jean-Claude Gakosso a dit déplorer depuis longtemps l'absence de collaboration entre l'UA et les Nations unies, « en dépit des promesses faites à maintes reprises » par le secrétaire général de l'ONU et son représentant spécial en Libye. « Cette attitude pose, de façon récurrente, la question du rôle et de la place de l'Union africaine dans le règlement de la crise libyenne », a-t-il estimé.

Malgré cela, le ministre ne s'est pas empêché d'évoquer les efforts accomplis depuis la mise en place du Comité de Haut niveau de l'UA sur la crise libyenne, en vue d'organiser un forum interlibyen inclusif de dialogue et de réconciliation, préalable à la tenue des élections apaisées. Et sans être exhaustif, il a cité la tenue de sept réunions du Comité à Brazzaville et à Addis-Abeba ; la participation aux conférences internationales sur la Libye organisées respectivement le 29 mai à Paris, et du 12 au 13 novembre 2018 à Palerme, en Italie ; l'organisation, le 26 novembre 2017 à Brazzaville, d'une réunion du Haut Conseil des villes et tribus libyennes. S'y ajoutent la participation à la réunion de haut niveau sur la Libye, organisée le 20 septembre 2017 à New York, et la tenue, en mars 2017 à Abu Dhabi, aux Emirats arabes unis, d'une rencontre entre le président du Comité de haut niveau, le chef de l'Etat congolais, Denis Sassou N'Guesso, et le maréchal Khalifa Haftar.

Toutes ces initiatives n'ont pas pu ramener la paix, puisque le 4 avril dernier, de graves hostilités ont éclaté entre les troupes de l'homme fort de l'est libyen et les forces fidèles au gouvernement d'union nationale dirigé par Fayez al-Sarraj. Une situation déplorable et préjudiciable à tous égards, qui, selon Jean-Claude Gakosso « a littéralement compromis les efforts menés jusqu'à par les Nations unies, l'UA, l'Union européenne et d'autres partenaires de la Libye, en vue de trouver une sortie de crise ».

« Aujourd'hui encore, malgré la complexité de la situation due notamment aux ingérences de toutes parts, nous n'avons guère d'alternative : il nous faut continuer à agir pour convaincre les parties en conflit d'arrêter immédiatement les combats et de privilégier la voie du dialogue », a dit espérer le ministre congolais des Affaires étrangères. A cet effet, il a annoncé une rencontre urgente dans la capitale éthiopienne entre les principaux protagonistes de la crise libyenne.

« Il nous faut aussi faire preuve d'unité, de solidarité et de persévérance au sein de l'Union africaine, au sein même du Comité de haut niveau, afin que les initiatives que nous prenons aient plus de chance d'aboutir », a martelé le chef de la diplomatie congolaise.

Nestor N'Gampoula

## COOPÉRATION MILITAIRE

## Deux nouveaux attachés de défense accrédités au Congo

Le ministre de la Défense nationale, Charles Richard Mondjo, a présidé, le 21 novembre à Brazzaville, la cérémonie d'accréditation des attachés de défense près les ambassades d'Allemagne et d'Angola.



La photo de famille après la cérémonie

De nombreuses personnalités civiles et militaires étaient présentes à la cérémonie, parmi lesquelles les ambassadeurs de la République Fédérale d'Allemagne, Klaus Peter Schick; et de l'Angola, Vicente Muanda; le chef d'état-major général des Forces armées congolaises, le général de division, Guy Blanchard Okoi; ainsi que les membres du haut commandement militaire.

Né le 4 décembre 1970, à Duisbourg, en Allemagne, le lieutenant-colonel Marc Andréas Lakomczak est diplômé de l'Ecole de guerre de Pékin, en Chine. Il a également suivi une formation d'attaché militaire et les cours de langues chinoise et française. Il est détenteur d'un master en gestion, obtenu à l'université de la Bundeswehr, en Allemagne. Sur le plan national, il a, entre autres, occupé les fonctions de chef des opérations psychologiques intermédiaires ; assistant au chef de projet SAP-Software, attaché de défense près l'ambassade de la République Fédérale d'Allemagne en République populaire de Chine. Sur le plan international, il a servi dans les missions de la Force internationale d'assistance et de sécurité, en Afghanistan, et à la Force de stabilisation, en Bosnie Herzégovine. Il est médaillé de l'Otan et de l'armée allemande, pour la mission de la Force de stabilisation, en Bosnie Herzégovine et en Afghanistan.

Pour sa part, le colonel Alfredo Salaquico, de l'Angola, né le 7 mai 1966, à Damba, est diplômé de l'Ecole de guerre de Paris. Il est détenteur, entre autres, d'une licence en sciences de l'éducation, option didactique et linguistique en lettres modernes de langue française, obtenue à l'Institut supérieur des sciences de l'éducation de Luanda ; un master en histoire militaire, obtenu à l'Ecole supérieure des hautes études de Paris ; une maîtrise en langue et littérature, obtenue à la Faculté des lettres de l'Université Agostinho-Neto de Luanda.

A l'issue de la cérémonie, Marc Andréas Lakomczak et Alfredo Salaquico ont exprimé leur joie de représenter leurs pays respectifs. « Nous nous sentons honorés », ont-ils déclaré.

Guillaume Ondzé

## CHRONIQUE

## Le partenariat

On peut définir le partenariat comme une convention, une entente, un accord conclu entre deux entités : personnes morales ou physiques, qui travaillent indépendamment, pour collaborer sur certains domaines de leurs activités. Bien que nécessaire dans les relations humaines, surtout entre les organisations et les Etats, le partenariat demeure cependant un véritable casse-tête dans sa conclusion et sa gestion. Comment alors conclure un bon partenariat et le gérer ?

Quelques idées fondamentales méritent qu'on s'arrête avant de donner des pistes pour une bonne gestion du partenariat.

Primo, il faut savoir qu'un partenariat n'est possible que lorsqu'il y a au moins deux personnes ou organisations.

Secundo, que leurs volontés de travailler ensemble soient librement exprimées et qu'un accord soit signé, qui

définit les règles de gestion.

Le partenariat inclut le partage des ressources. Ce partage implique des avantages mutuels et une complémentarité.

Dans un partenariat, les deux parties apportent chacun quelque chose. Les deux entités qui acceptent de travailler ensemble le font en toute indépendance. Ainsi, une société européenne peut travailler avec une société asiatique pour échanger des services. La société européenne utilise, par exemple, les navires asiatiques pour transporter ses marchandises en direction de l'Asie.

En général, il y a deux types de partenariat : le partenariat simple et le partenariat complexe.

On parle de partenariat simple lorsque deux entreprises ou organisations qui œuvrent dans le même domaine ou exercent le même type d'activités unissent leurs efforts pour atteindre une même cible. Une entreprise asiatique et une européenne peuvent s'en-

tendre pour alimenter un même marché pendant une période donnée. Total et Eni, par exemple, peuvent s'unir pour l'exploitation d'un puits de pétrole dans un pays quelconque.

Le partenariat complexe, quant à lui, implique plus de deux entités. Ici, il y a plusieurs partenaires. On parle souvent de multipartite ou multilatéralisme. Ce genre de partenariat vise plus généralement à limiter les effets néfastes d'une concurrence déréglée.

Plusieurs pays ou organisations peuvent alors s'entendre pour travailler ensemble dans la résolution d'un problème donné : terrorisme, immigration, lutte contre les discriminations faites aux personnes vulnérables ou contre la pauvreté, réchauffement climatique, etc.

Si le partenariat présente des avantages indéniables dans les sens où il renforce les capacités des entités par l'union des forces et la complémentarité, il pré-

sente aussi des limites et peut devenir un facteur de blocage, une source de conflit.

C'est ce que l'on constate aujourd'hui dans la plupart des conventions internationales ou la règle générale n'est pas appliquée avec équité.

Le droit de chaque pays de s'administrer librement est battu en brèche par certains pays qui profitent de leur supériorité militaire pour dicter la loi. Il est remplacé par le droit d'ingérence qui permet, au nom de la défense « des droits de l'homme », à ces puissants, d'intervenir quand ils veulent, là où cela les intéresse, pour défendre leurs intérêts.

A ce moment, ce n'est plus un partenariat mais une subordination.

Qu'est ce qui peut bloquer le bon fonctionnement, comment gérer les conflits dans un partenariat ? Nous le verrons vendredi prochain.

Emmanuel Mbengué